

# Séances BABY GYM saison 2020/2021

Les cours auront lieu les samedis matins à partir du **19 septembre** (hors période de vacances scolaires).

- **1<sup>er</sup> groupe Baby Gym: 4 → 5ans (9h30/10h25)**

Les parents ne sont pas autorisés à rester dans la salle lors de la séance.

- **2<sup>ème</sup> groupe Baby Gym: 2 → 3ans (10h40/11h25)**

Sauf cas exceptionnel, 1 seul accompagnant est autorisé lors de la séance au vu des restrictions du Covid19.

Les cours se dérouleront à la « salle des portugais » dans l'enceinte du stade André Lavie pour le 1<sup>er</sup> trimestre; en revanche pour les trimestres suivants les cours se dérouleront au « gymnase Léo Lagrange ».

### Règlement et protocole sanitaire à adopter:

- Le port du masque n'est pas obligatoire chez les moins de 11ans; pour ce qui concerne les plus de 11ans le port du masque est obligatoire dès l'arrivée devant la salle de cours.
- Aucun enfant malade ou symptomatique au Covid19 ne sera admis à la séance; d'autant plus que les gestes barrières chez les jeunes enfants ne peuvent pas toujours être respectés (non port du masque, règles de distanciations...).
- Etre à l'heure est primordial car tout retard pénalise le groupe et peut avoir une incidence sur le déroulement des séances.
- Le passage aux toilettes ainsi que le nettoyage de vos mains et celles de vos enfants est inévitable en arrivant à la salle de cours (sous la responsabilité des parents).  
Du gel hydroalcoolique sera utilisé pour l'asepsie des mains de vos enfants avant le parcours.  
Veuillez nous informer en cas de contre-indication dès la première séance.
- La salle est aérée et une désinfection du matériel est réalisée entre chaque groupe.
- Le port de bijoux est interdit à tous les pratiquants pour une question de sécurité (évités les barrettes).
- Veuillez répondre aux e-mails envoyés (la mention « lu ou vu » est suffisante) afin de nous assurer que les informations sont bien communiquées. Indiquez-nous si par cas vous préférez par téléphone uniquement.

### Votre enfant doit se munir d':

- Un grand sac où toutes ses affaires contiennent (chaussures, chaussettes, vestes, écharpes...),
- Une bouteille d'eau avec son nom inscrit dessus,
- Un tee-shirt sur lequel nous pourrons écrire son prénom au marqueur,
- Une tenue adaptée pour le sport.

L'Union Gymnique Paloise vous remercie d'avance pour votre compréhension.